



Directeur.rice adjoint.e- Direction des Finances

Catégorie A

Employeur : Rennes Métropole

Direction :

Direction des finances

Effectif : 56 agents

Leur raison d'être : 1- Prévoir, préparer et veiller à la bonne exécution du budget au niveau comptable et financier en lien avec les services opérationnels ; 2- Piloter financièrement la collectivité et appuyer les services dans le montage et le suivi de projets ou de contrats complexes ; 3- Gérer la tarification des services rendus aux usagers en matière d'éducation, d'enfance et de loisirs. .

Le sens de ce poste :

Le directeur adjoint des finances contribue à l'amélioration du pilotage financier, assure le management de projets structurants et transversaux. Il assure également au développement du dialogue de gestion avec les directions opérationnelles et les partenaires de la collectivité

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 35 heures / semaines sur 5 jours

Lieu de travail : Hôtel de Rennes Métropole

Matériel(s) à disposition : pc portable + téléphone fixe

Missions de suppléance : Suppléance du directeur des Finances

Télétravail : Oui dans la limite de 2,5 jours/semaine

Autres :

N° du poste : Numéro du poste

Date de mise à jour de la fiche de poste : Mars 2024

Service :

Direction adjointe et service de

L'équipe : du suivi financier des contrats complexes

Effectif Service : 2 agents

Éléments de statut:

Cadre d'emploi : Attachés / Administrateurs

Parcours : 5.

Éléments complémentaires de rémunération : NBI

Vos 3 principales missions :

1- Amélioration de la gouvernance financière

Sous la responsabilité du directeur des finances : (1) Participer à la définition des orientations stratégiques (2) Contribuer à l'amélioration du pilotage de la trajectoire financière en lien avec les services Ingénierie financière et Budget Comptabilité (3) Développer des outils de gouvernance financière et de reporting (tableaux de bords stratégiques, rapports d'analyse) à destination des élus et de la direction générale (4) Suivre les dossiers financiers liés à l'intercommunalité (Pacte financier et fiscal, DSC, fonds de concours etc.) (5) Assurer le suivi financier des établissements publics rattachés et des satellites (CCAS, Caisse des écoles, SPL et SEM) et structurer un dialogue stratégique (6) Produire des notes d'analyse (7) Assurer une veille législative et réglementaire en matière d'environnement financier et économique des collectivités locales.

2- Management de projets

Sous la responsabilité du directeur des finances : (1) Assurer le management de projets structurants et/ou transversaux en lien avec les directions ou les partenaires concernées (2) Suivre le projet de budget vert et genré en lien avec les directions opérationnelles (3) Développer un dialogue avec les directions opérationnelles en prévision du prochain mandat (4) Le cas échéant, suivi des études financières commandées à des cabinets extérieurs

3-Encadrement du service suivi financier des projets complexes

(1) Encadrer l'équipe de 2 agent.es chargé.es d'accompagner les directions opérationnelles dans le suivi financier des contrats complexes (Concessions) (2) Accompagner les élus et la direction générale Réaliser une cartographie des contrats complexes et assurer sa mise à jour .

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Sens de l'écoute, adaptabilité, esprit collaboratif et diplomatie]
- [Posture d'aide à la décision

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Très bonne connaissance de la comptabilité publique (M57 et M4), de la fiscalité locale et des concepts de l'analyse financière et de la dette]
- [Expérience du management de projets
-

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- La connaissance du système d'information financière (Grand Angle) et des outils d'analyse financière